

L'analyse des niveaux de diplômes de la population montre une surreprésentation de la population ayant un niveau de « formation d'une durée maximale d'un an après le collège » et une sous-représentation de la population ayant niveau bac+2 et plus. Ce constat fait écho aux entrepreneurs qui ont exprimé leurs difficultés dans le recrutement de profils diplômés de l'enseignement supérieur ou nécessitant une compétence spécifique.

Le tourisme est une activité qui, à la vue de ces potentiels, pèse aujourd'hui assez peu dans l'économie locale représentant 10% des revenus du territoire. Avec en son cœur, Périgueux, capitale du Périgord, ville d'Art et d'Histoire, le Pays de l'Isle en Périgord, ses espaces, son patrimoine et sa rivière, comporte de sérieux atouts pour s'investir dans le potentiel touristique dans le cadre d'une destination « Périgord » porteuse.

La stratégie du contrat s'appuie sur 4 enjeux :

1. Redynamiser la base économique et affirmer la vocation économique du territoire
2. Investir le tryptique Formation, Qualification et Recrutement pour le développement du territoire
3. Contribuer au développement d'une agriculture de proximité et des circuits alimentaires locaux
4. Qualifier l'offre de vie ville-campagne.

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : le soutien au projet Digital Valley, la création d'un pôle de l'Economie Social et Solidaire, la structuration d'un club d'entreprise à l'échelle du Pays, le soutien à des initiatives relatives à l'agriculture de proximité, des créations et extensions de maisons de santé pluridisciplinaire, une opération collective de modernisation des commerces et de l'artisanat, une étude sur la dynamique commerciale des bourgs et des centres, ou encore l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux.

Le contrat de dynamisation et de cohésion de Grand Châtelleraut

La Communauté d'agglomération regroupe 47 communes et une population de 85 565 habitants autour de la Ville de Châtelleraut (32 529 hab.).

La Communauté d'agglomération est une zone d'emploi à part entière, même si les échanges sont nombreux avec la communauté urbaine poitevine voisine avec laquelle elle fait système. Elle est bien desservie, traversée par l'autoroute A10 et la LGV qui la situent à 3 heures de Bordeaux et Paris par la route, 2 heures par le train.

L'économie locale présente un profil productif qui s'appuie notamment sur la présence d'entreprises de renom et de grands groupes lui conférant une forte spécialisation dans une diversité de secteurs d'activité industriels : l'industrie du cuir et de la chaussure, la réparation-installation de machines et d'équipements, la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, la fabrication de machines-equipements, l'industrie automobile, la fabrication de meubles et, dans une moindre mesure, l'industrie chimique et l'industrie du papier-carton.

Depuis 2011, la Communauté d'agglomération perd des emplois salariés privés à un rythme soutenu. Au total, entre 2008 et 2016, elle a enregistré des pertes d'emplois intenses (- 9,7 %). La zone d'emploi de Châtelleraut est la zone néo-aquitaine qui a connu les plus fortes pertes, après la zone d'emploi de Villeneuve-sur-Lot.

La population est peu qualifiée, qu'elle soit jeune ou plus âgée. Le Grand Châtelleraut est une des agglomérations néo-aquitaines qui compte la plus forte proportion de non diplômés et la plus faible proportion de diplômés de l'enseignement supérieur.

Les revenus productifs exportateurs sont en effet surreprésentés, la sphère productive restant importante et employant proportionnellement plus d'actifs du territoire qu'en moyenne régionale. Il en est de même de la base sociale : la part des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages est sensiblement plus élevée que la moyenne.

Les mauvaises performances économiques du territoire en termes d'évolution de l'emploi ne sont que pour une faible part imputables à son orientation sectorielle. Les pertes d'emploi semblent davantage relever de l'incapacité du territoire à mobiliser ses propres ressources et spécificités (effet local). Par ailleurs, les créations d'établissements pâtissent d'un manque de dynamisme.

Le manque d'attractivité actuel du territoire se traduit dorénavant et déjà par une baisse de la population active qui pénalise fortement les capacités de rebond du territoire, d'autant qu'elle s'accompagne d'un déficit de qualification de la population résidente. L'étude réalisée par l'Université de Poitiers à l'échelle de la zone d'emploi de Châtelleraut fait d'ailleurs ressortir des difficultés de recrutement plus importantes dans cette zone qu'en moyenne régionale ou nationale.

La stratégie du contrat s'appuie sur 3 axes :

1. Valoriser les ressources du territoire, accompagner les mutations technologiques et sociétales et renforcer la capacité d'innovation
2. Améliorer l'image du territoire du Grand Châtelleraut et créer une identité collective en s'appuyant sur les forces vives du territoire
3. Développer l'animation de l'écosystème châtelleraudais, moderniser les vecteurs de mobilités et de flux et favoriser les coopérations inter-territoires (Poitiers, Tours)

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : détection et gisements d'activités et d'emploi, réalisation d'un schéma stratégique d'accueil des activités économiques, accompagner la création d'un atelier de découpe et de transformation, création d'une légumerie à Thuré, projet touristique autour de la réserve du Pinail, restauration du site de la Manu...

Une aide à l'ingénierie territoriale est prévue. Il s'agira de financer des postes sur des missions en lien avec la stratégie et le plan d'actions du territoire.